

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 15 (1918)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement coûte **Fr. 5.**— payable à l'avance et pour une année. — (Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc., etc.).

---

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité**  
**J. HORT, Lausanne.**

---

QUINZIÈME ANNÉE

N<sup>o</sup> 56

MAI 1918

---

**SOMMAIRE :** Distribution du bulletin. — Avis : Fédération vaudoise ; Erguel-Prévôté. — Conseils aux débutants, par M. Schumacher. — Rapport présidentiel (1<sup>re</sup> partie. — Rapport concours de ruchers en 1917 (1<sup>re</sup> partie). — Pollinisation par les insectes. — Question n<sup>o</sup> 9, par X. — Nouvelles de France, par L. Francou, à Montelier (Drôme, France). — Nouvelles des sections : Côte neuchâteloise (deux rapports), par MM. A. S. et C. Béguin ; Section valaisanne, par R. Heyraud ; La section de Payerne.

---

## DISTRIBUTION DU BULLETIN

Malgré les réserves faites, les numéros de janvier, février, mars et avril étant épuisés, l'administrateur du *Bulletin* en avise les nouveaux membres et leur annonce qu'une édition réduite, contenant les principaux articles de ces numéros, leur sera envoyée *sur demande* dès que faire se pourra. L'administrateur prie ceux des anciens membres qui ne collectionnent pas le journal de lui envoyer ces numéros et leur adresse par avance ses remerciements. Nous répétons ici que toute réclamation au sujet de l'envoi du journal doit être faite par l'intermédiaire du bureau de poste et qu'aucune demande de changement d'adresse ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée de 20 centimes en timbres ou de 30 centimes par chèque II, 1480.

## AVIS

### *Fédération vaudoise*

Les demandes d'inscription, ainsi que tous les renseignements pour la station de fécondation des reines doivent être adressées à M. Em. Borgeaud, président, à Orny.

### *Erguel-Prévoté.*

Assemblée générale tenue à Court, le 5 écoulé.

En raison des restrictions de format imposées au *Bulletin* nous ne parlerons ni de l'honneur que nous avons eu d'avoir deux dames à l'assemblée, ni du comité actuel réélu en bloc, ni de l'état prospère de nos finances, ni de la perception des cotisations 1919 qui se fera en novembre prochain, ni de la chaude réception de nos amis de Court; disons seulement, à l'instruction des absents que, vu la difficulté de se rencontrer, l'E.-P. fera, cet été, pour la visite des ruchers, trois groupements, soit :

1° *Moutier* et environs, qui se réunira à *Moutier* même le 9 juin, à *Crémines* le 23 du même mois, à *Roches* le 4 août, sous la direction de M. Klopfenstein.

2° *Vallée de Tavannes* avec *Tramelan*, à *Loveresse* le 9 juin, à *Sornetan* le 14 juillet, et à *Malleray* le 18 août; directeur des cours, M. Alf. Paroz.

3° *Vallon de St-Imier* avec *Péry*, à *Corgémont* le 9 juin, à *La Cibourg* le 30 juin, et à *Sonvilier* le 11 août, sous la direction de M. César Gauthier.

*Le Comité.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

Il est curieux de constater de grandes différences dans les appréciations de ce mois de mai. Tandis que les apiculteurs fribourgeois et ceux de la vallée de la Broye nous annoncent, avec une joie non dissimulée, de très belles récoltes faites sur la dent-de-lion et les arbres fruitiers, d'autres ne sont que très médiocrement enchantés du mois des fleurs et c'est la grande majorité. Il y a eu de jolies journées sans doute, mais dans la plupart des contrées de notre Suisse romande, ces jolies journées venaient ou trop tard ou trop tôt. Dans notre région, les cerisiers ont fleuri sans pouvoir être visités par nos abeilles et les dents-de-lion n'ont pu produire des apports que très modérément; il n'y a guère que les ruches très fortes qui aient vraiment quelques beaux rayons de hausse. Pour les altitudes plus élevées, les régions plus tardives, les journées chaudes du 15 au 20 mai auront été les très bienvenues et nous espérons que les apiculteurs de ces localités seront contents.

Les « extracteurs » vont commencer leur musique monotone, mais agréable quand même; prenez bien garde de n'extraire que les rayons operculés; le miel prélevé trop liquide peut jouer de vilains tours au vendeur comme à l'acheteur, qui croira que vous avez frelaté ce produit incomparable auquel nous devons tous les soins que lui donnent avec tant de persévérance les abeilles. Vous risquez, en outre, en vendant du miel trop liquide (trop tôt extrait) de tomber sous le coup de la loi sur les denrées alimentaires et vous aurez beaucoup de peine à vous défendre. Vous vous causerez du tort à vous-même et à vos collègues. D'autre part, souvenez-vous que le miel de dent-de-lion cristallise très tôt. Nous avons reçu il y a deux ans (en 1916) nombre de lettres où l'on nous demandait comment il fallait faire pour extraire du miel « cristallisé dans les rayons » et c'était en juillet déjà qu'on nous demandait cela.

Juin est aussi le mois des essaims, quand ceux-ci n'ont pas déjà pris leur essor à fin mai. Ils sont très demandés cette année et ont une grande valeur (aux environs de 20 fr. le kilo, pour les précoces). Il s'agit non seulement de soigner les primaires, mais d'utiliser aussi et surtout les secondaires pourvus de jeunes reines qui seront votre joie l'an prochain et de ne pas laisser, sans s'en servir, les cellules royales restantes. Si vous ne désirez pas de secondaires, un moyen bien simple et qui réussit à l'ordinaire, c'est de mettre l'essaim à la place de la souche. Celle-ci perd ses butineuses; elle est saignée, mais reste assez forte cependant, tandis que l'essaim, augmenté des butineuses de la souche, peut accomplir des prodiges. Pour les régions dont la récolte finit vers le 15 juin, avec le commencement des fenaisons, c'est aussi le moment favorable de faire des essaims artificiels; relisez pour cela votre *Conduite du rucher*, mais observez toutes les précautions indiquées ou que votre douloureuse expérience vous aura suggérées, car au moment où la récolte cesse, il faut de l'habileté et une attention suivie pour éviter du pillage et toute la série d'ennuis qu'il provoque.

Ne vendez pas votre miel trop vite. Vous devez savoir qu'on peut perdre beaucoup en croyant que la terre va manquer sous vos pieds. Il y a des accapareurs de miel aussi comme de toutes choses et nous ne devons pas laisser maîtriser le marché du miel par ces personnages. Le Conseil fédéral s'occupe de la fixation d'un prix maximum du miel dans la vente au détail et lorsque paraîtront ces lignes, l'arrêté aura peut-être déjà paru. Ce prix sera probablement de 6 fr. 50. L'office de renseignements perdra par là son importance, mais chacun sera ainsi fixé.

Donc ne concluez pas vos ventes trop tôt; le miel se vendra tou-

jours, il n'y a pas de réserves et la Suisse n'en reçoit pas de l'étranger de façon à concurrencer notre produit national.

Nous vous souhaitons à tous de manquer de bidons pour loger votre récolte, vous saurez bien, avec l'aimable et joyeux concours des maîtresses de maison, trouver les ustensiles nécessaires, mais dans cette heureuse nécessité imitez toujours la propreté méticuleuse de l'abeille; vous vous en trouverez bien.

*Schumacher.*

## RAPPORT PRÉSIDENTIEL POUR L'ANNÉE 1918.

Encore une année de guerre.

Tel est le refrain que depuis quatre ans nous répétons dans tous nos rapports.

Année pendant laquelle nous avons vécu des heures sombres, mais aussi des heures de joie.

Heures sombres lorsque nous nous sommes reportés en pensée dans ces superbes pays sur lesquels s'acharne, depuis bientôt quatre ans, cet horrible fléau de la guerre moderne, dont les moyens de destruction ne respectent rien. Heures sombres, si nous avons songé, nous qui aimons nos abeilles, à tous ces ruchers détruits par les obus, le pillage ou les gaz toxiques, sous les yeux de ceux qui les aimaient.

Combien alors nous nous sommes sentis petits, et combien mieux nous avons compris que les restrictions qui nous sont imposées étaient légères et facilement supportables, comparées à toutes ces horreurs raffinées du XX<sup>e</sup> siècle.

Heures de douce joie, heures bénies, lorsque après le long hiver de 1917 il nous fut donné d'assister au réveil de la nature et d'entendre le gai concert des premières sorties.

Heures gaies, lorsque nous avons vu les hausses se remplir, et que, comme une fusée, le nouveau prix du miel se répandait dans le monde apicole.

Puis encore des heures anxieuses lorsque nous avons constaté que la bascule restait impitoyablement basse et que nous n'étions pas sûrs d'obtenir du sucre pour suppléer à ce que la nature se refusait à nous donner.

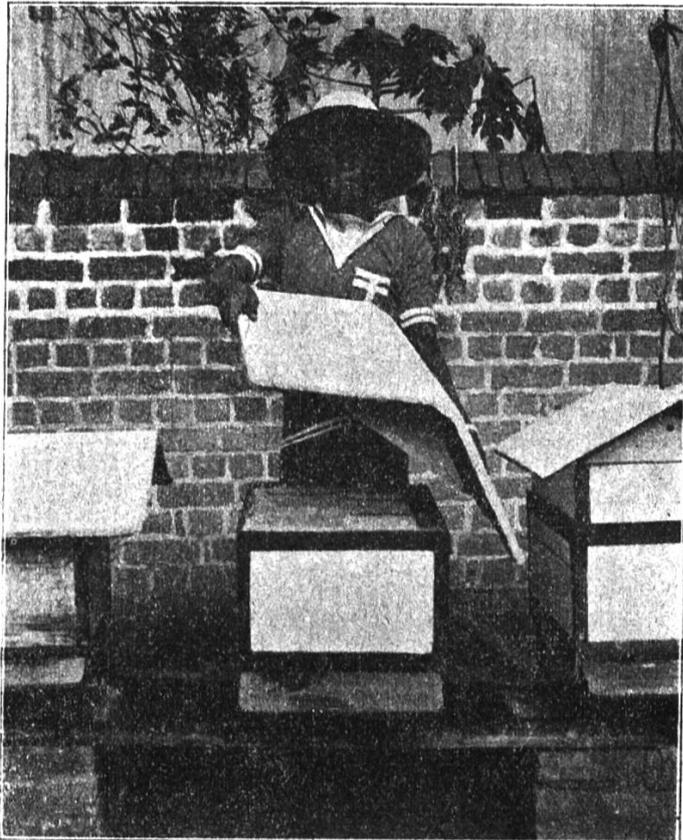
Et enfin des heures de bonheur lorsqu'il nous fut permis de donner à nos amies leurs provisions d'hiver.

Pour la « Romande », l'année 1917 a aussi été féconde. Dans quatre régions différentes du canton de Vaud, des apiculteurs ont senti le besoin de se grouper, et quatre sections nouvelles sont venues apporter un anneau à notre chaîne apicole.

Nous souhaitons à ces quatre benjamines la plus cordiale bienvenue et nous espérons qu'en vraies butineuses elles rencontreront auprès de leurs sœurs aînées l'accueil réservé à de bonnes ouvrières dans la ruche.

1917 a vu en outre s'ouvrir le musée apicole de la Romande.

Après bien des efforts, nous avons enfin obtenu un local dans le



Le rucher d'un de nos abonnés les plus lointains : W. Deuss, Blantyre, dans le Nvassaland (Afrique). — M. Deuss emploie un aide noir que nous voyons ici.

collège de Beaulieu. Si ce local n'est pas très vaste, il est par contre bien au sec et d'un accès facile. Je vous invite donc, Messieurs à faire adresser à M. Regamey, concierge à Beaulieu, tous les objets qui, en vous débarrassant, serviront à enrichir nos collections. M. Forestier, qui a été désigné en qualité de conservateur de ce musée, se charge de grouper et de classer le tout.

Et maintenant, Messieurs, si vous le permettez, nous allons faire une petite incursion parmi les sections; si quelques-unes sont un peu chatouillées au passage, j'espère qu'elles ne m'en voudront pas trop. Tout d'abord, ce nouveau genre de rapports nous paraît assez conve-

nir aux rapporteurs. Le papier d'un format restreint ne permet pas à la plume de s'emballer. Les feuilles sont assemblées, numérotées, la question imprimée. Quelques coups de plume, une signature et tout est dit.

Mais voulez-vous croire qu'au moins dix n'ont pas signé. D'autres feuilles ne portent ni le nom de la section, ni signatures, de sorte que si je ne connaissais pas l'écriture!

Trois enfin n'ont pas jugé à propos de me rendre mes feuilles. Il est vrai que l'un des rapporteurs doit être vétérinaire. Depuis la mobilisation, ces messieurs-là sont sur les dents.

Reprenons donc rapidement les questions posées :

1<sup>re</sup> question. — *Nombre de membres en 1917 avec chiffres sur augmentation ou diminution.*

Le 31 décembre 1916, nous comptons dans la Romande 1984 membres répartis par canton comme suit :

Vaud 739, au 31 décembre 1917 Vaud 1189, augmentation 450.

Fribourg 319, au 31 décembre 1917 Fribourg 308, diminution 11.

Valais 262, au 31 décembre 1917 Valais 364, augmentation 102.

Neuchâtel 259, au 31 décembre 1917 Neuchâtel 340, augmentation 81.

Berne-Jura 268, au 31 décembre 1917 Berne-Jura 371, augment. 103.

Genève 137, au 31 décembre 1917 Genève 201, augmentation 64.

Total en 1916: 1984 membres; au 31 décembre 1917: 2773; aug. 800.

Nous aurons donc fait en 1917 un recrutement d'environ 800 membres nouveaux.

La répartition de sucre de 1918 nous en amènera encore une nouvelle phalange.

2<sup>me</sup> question. — *Renseignements sur le recrutement de nouveaux membres, possibilités à ce sujet.*

Sauf un rapporteur, tous s'accordent à dire que le sucre est le gros facteur de recrutement pour 1917. Nous sommes d'accord avec eux et heureux de constater que, malgré les avis pessimistes, l'idée de s'occuper de tous dans la répartition du sucre avait du bon. Un rapporteur nous dit que la demande d'entrée dans une section doit être spontanée et non pas l'effet d'une pression car cela ne tient pas. Il a raison, continuons donc à faire notre devoir et à montrer à toutes ces abeilles égarées le plus court chemin pour se rendre dans ce chaud rucher qu'est notre Société Romande.

3<sup>me</sup> question. — *Nombre de séances pratiques et théoriques pendant l'année; activité de la section dans d'autres directions. Conférences données, sujets traités, nom des conférenciers.*

Messieurs, en lisant ces rapports j'ai constaté avec beaucoup de

plaisir que les sections ne s'étaient pas endormies. A part deux ou trois, dans les petites, qui se sont trouvées désorganisées par les mobilisations successives, toutes les autres ont montré une activité réjouissante.

Il y a eu en cours de 1917 71 séances ou réunions dans les sections. 44 conférences et un cours en trois leçons donné par la Fédération vaudoise dans la section de Morges. Ne sont pas comprises dans ces chiffres les réunions annuelles des diverses fédérations.

Du nombre des conférences, 20 ont été accordées et payées par la Société Romande. Les autres ont été accordées ou par les cantons ou par les sections elles-mêmes.

Faisons une réclame honnête; invitons par la voie des journaux locaux tous ceux qui s'intéressent aux abeilles à prendre part à nos réunions, mais surtout qu'ils sachent bien que cette invitation n'est pas une trappe. Après cela, s'il reste des réfractaires, ne nous en formalisons pas.

Signalons en passant ce beau zèle que nous remarquons en Valais. Qu'il nous soit cependant permis de recommander la prudence, car il serait déplorable que l'expérience de si triste mémoire qui contribua à infecter de loque une de ces superbes vallées, vint à se répéter.

4<sup>me</sup> question. — *Renseignements sur l'hivernage 1916-1917.*

L'hiver 1916-1917, quoique un peu long et rude, a été très bon pour nos abeilles. Elles ont pu jouir d'un repos complet. Malheureusement, le printemps fut franchement mauvais, trop froid, ne permettant pas même de nourrir. Chacun se rappelle le 16 avril, jour de la mobilisation de la I<sup>re</sup> division, qui était, je crois le plus mauvais de tout l'hiver.

Partout, on signale le retard du développement des colonies. Sauf quelques rares exceptions, nos ruches ne purent pas profiter normalement de cette magnifique série de la première floraison.

La mortalité annoncée n'est cependant pas énorme, elle oscille entre le 5 et le 10%.

Un rapporteur estime que lorsque l'hiver est, comme celui de 1916-1917, rude et long, l'hivernage se fait mieux dans les ruches groupées système Burky-Jecker que dans les ruches Dadant. Voilà un joli sujet de discussion pour le *Bulletin*; nous invitons donc tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont des remarques à ce sujet de bien vouloir prendre la plume et de bombarder notre rédacteur.

5<sup>me</sup> question. — *Etat des colonies au printemps 1917. Nombre des pertes, augmentation ou diminution pendant l'année.*

En 1916, le sucre accordé en vue du nourrissage hivernal le fut un peu tard.

L'effet s'en est bien fait sentir au printemps 1917, qui pour comble de malheur fut celui que vous savez. En effet, les jeunes abeilles, celles qui stimulent la reine, manquaient dans presque toutes les ruches. Résultat: peu ou pas d'essaims.

Et quoique la mortalité de l'hiver n'ait pas dépassé la moyenne, on ne pouvait de ce fait compter sur une très grande augmentation du nombre des colonies.

Voici à ce sujet quelques chiffres qui me sont procurés par les tableaux de souscription du sucre et qui montrent cependant que l'apiculture est en progrès dans notre pays.

Pour le canton de Vaud, vous remarquerez que j'ai indiqué 15,500 ruches.

Le journal officiel agricole *La Terre vaudoise* qui a publié dernièrement la statistique du bétail pour le canton indiquait 15,696 ruches.

Nous ne sommes donc plus bien loin de compte.

#### RUCHES

	Juillet 1917	Janvier 1918
Vaud	14,468	15,500 <sup>1</sup>
Fribourg	5,594	6,110
Berne-Jura	4,273	5,850
Valais	3,660	4,412
Neuchâtel	3,532	3,715
Genève	1,833	2,358
Total,	33,360	37,945

Augmentation: 4585 ruches.

Cette augmentation se répartit comme suit: Vaud 1032, Fribourg 516, Berne-Jura 1577, Valais 752, Neuchâtel 183, Genève 525. Total: 4585.

6<sup>me</sup> question. — *Récolte, époque de celle-ci, quantité. Deuxième récolte, avec date et quantité.*

Depuis longtemps, très longtemps, cette année était attendue. Pour une fois nous sommes heureux de pouvoir dire non pas, comme nous l'avons fait très longtemps, « encore une année de misère », mais plutôt: l'année apicole de 1917 a été bonne.

Les vaches grasses que l'on attendait impatiemment semblent vouloir poindre à l'horizon.

En prenant pour base les rapports reçus, nous pouvons évaluer la récolte moyenne pour notre Suisse romande de 11 à 12 kg. la ruche.

Ce n'est pas énorme, et nous avons eu bien davantage, mais de longtemps la récolte ne fut si égale.

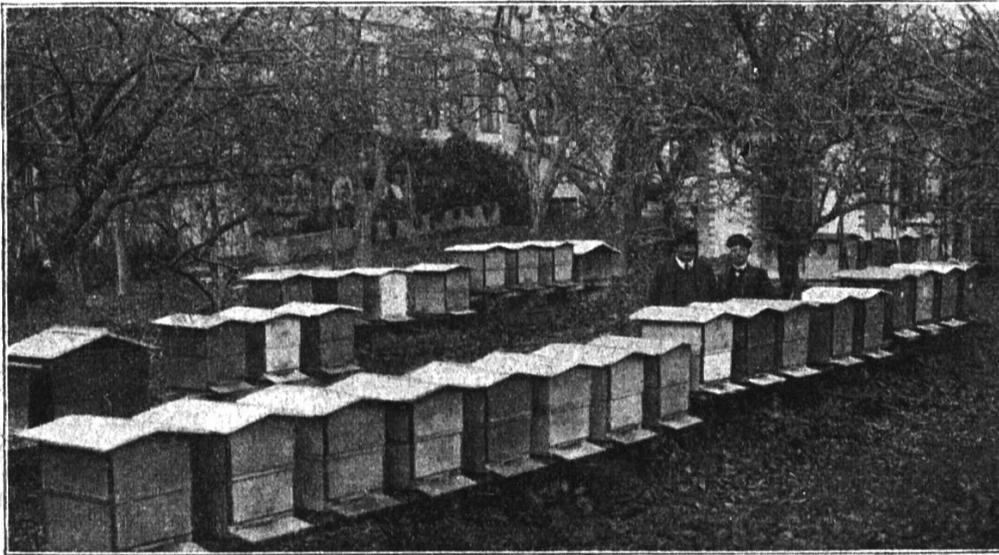
<sup>1</sup> *La Terre Vaudoise*: 15,696.

De presque partout on annonce 15 à 18 kg. pour les ruches bien tenues et 3 à 4 kg. pour les négligées.

Le Valais et Genève semblent avoir été les plus favorisés. La période de beau temps que nous avons eue pendant la floraison des châtaigniers y a sans doute été pour quelque chose, dans le Bas-Valais.

Notre collègue du comité de Saint-Maurice tient le record avec une moyenne de 21 kg. la ruche sur 18.

Signalons aussi un ami de Sierre qui annonce 800 kg. avec 40 ruches. Inutile de dire que ce rucher est superbement tenu, lauréat du concours 1916 et que M. Loye est un apiculteur entendu.



Rucher de M. Pierre Loye, à Sierre (Valais).

L'époque de la récolte varie quelque peu, ainsi dans la vallée de la Broye on signale déjà depuis les 4 et 5 mai des augmentations de bascule, alors que sur les premiers contreforts du Jura ce n'est guère que depuis le 20 que la récolte commence pour se terminer déjà au milieu de juin. Nulle part des traces appréciables d'une seconde récolte.

Signalons également en passant le cas d'un rapporteur qui dit : « Au printemps, mes colonies étaient faibles sauf deux carnioliennes qui se trouvaient sur 10 cadres; celles-ci ont récolté 95 kg. à elles seules, sans pousser aucun essaim. » Encore une observation ou deux comme celle-ci, et voilà qui ne va pas peu réhabiliter ces pauvres carniolles.

La culture du colza qu'on avait abandonnée depuis nombre d'années a repris une extension réjouissante qui compensera, dans une faible mesure il est vrai, le geste brutal de la faucheuse sur les esparcettes en fleurs.

*(A suivre.)*

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1917

(*Rapport du président du jury.*)

Le tirage au sort désigna le nord du canton de Fribourg, soit la partie du pays située entre la capitale et le lac de Neuchâtel, pour être examiné cette année. Les motifs qui avaient fait se désister nos collègues du Bas-Valais, existaient aussi ailleurs. Partout les jeunes hommes valides étaient sous les drapeaux, ce qui fait que nos butineuses se ressentent, elles aussi, du cataclysme qui bouleverse le monde. Il aurait peut-être été plus sage de suspendre ces concours pour quelque temps, comme cela a été proposé, mais plusieurs raisons majeures nous obligent à n'apporter aucune interruption à ces visites ; le jury a dû fonctionner malgré les circonstances exceptionnelles.

Grâce au zèle et à l'insistance de M. l'abbé Coillard, neuf inscriptions de concours ont été obtenues, alors que le double, au moins, aurait été assuré en temps ordinaire.

Ces neuf ruchers comptent ensemble 218 colonies, logées, pour la plupart, dans des ruches Dadant. Les Layens, Les Burky-Jeker et autres aux cadres de diverses dimensions, ainsi que les ruches de paille sont moins nombreuses et disparaissent progressivement. La Dadant-type, ainsi que la Dadant-Blatt, sont bien appréciées et donnent de bonnes récoltes. La Layens a de chauds partisans, lesquels ne comprennent pas qu'on délaisse presque partout ce système. Les ruches de paille sont conservées pour obtenir des essaims et du miel en capote. Les apiculteurs novices ne connaissent, pour ainsi dire, que la Dadant-Blatt, qui se répand de plus en plus, grâce à son incontestable supériorité et sa grande simplicité.

Voici du reste le classement, d'après les systèmes, des ruches examinées :

Dadant-type . . . . .	93	ruches,	dans	5	ruchers
Dadant-modifiée . . . . .	62	»	»	5	»
Layens . . . . .	28	»	»	4	»
Burky-Jeker . . . . .	18	»	»	3	»
Paille . . . . .	13	»	»	1	»
Autres systèmes . . . . .	4	»	»	4	»

Les neuf apiculteurs qui ont participé au concours sont :

- MM. Desponds, député à Corminbœuf, avec 35 colonies ;  
 L. Corminbœuf, à Prez vers Noréaz, » 24

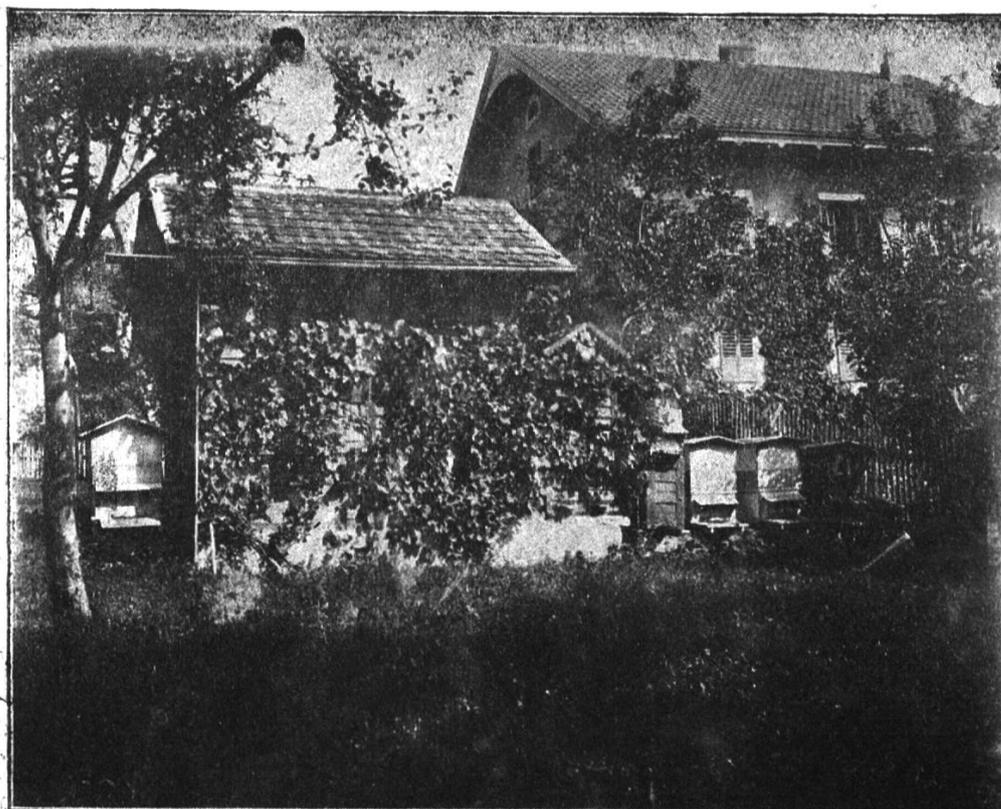
L'orphelinat de Montet,	avec 20 colonies :
Ulysse Torche, à Mauborget,	» 30 »
Roulin, à Estavayer,	» 18 »
de Sibourg, à St-Aubin,	» 38 »
Spahr, à St-Aubin,	» 8 »
Plancherel, à Domdidier,	» 6 »
l'abbé Coillard, à Dompierre,	» 39 »

Ces apiculteurs se répartissent d'après le nombre de leurs ruches:

6 en première catégorie.

1 en seconde catégorie.

2 en troisième catégorie.



Rucher de M. Desponds, député, à Corninboeuf (Fribourg).

Les visites ont été faites les 24 et 25 juillet par MM. Mayor, Coillard, Schumacher (suppléant) et le soussigné.

Le rucher de M. Despond compte 35 colonies, soit 28 logées dans des ruches Dadant-type et 7 dans des Burky-Jeker. Les Dadant sont les ruches préférées. Cette exploitation donne une bonne impression d'ordre et de propreté. Les colonies sont fortes et très actives. Quelques-unes s'appliquent avec succès à regarnir les

vides causés par la récente prise du miel. Quant à celles qui sont encore intactes, elles sont bondées de vivres et d'insectes; le couvain que nous voyons témoigne de la fécondité des reines. Le rucher est en pleine prospérité et son propriétaire entendu; il manie ses ruches avec dextérité et sans froisser les insectes. Les habitations sont en bon état malgré leurs longs services au soleil et à la pluie. La loque qui a ravagé le rucher à plusieurs reprises, il y a 7 ou 8 ans, n'a pas laissé de traces. Le matériel est en bon état, assez complet; mais sans maturateur. Je ferai remarquer en passant que cet ustensile, quasiment indispensable pour obtenir un miel bien purifié, est encore fort peu répandu. Le miel qui nous est présenté est cependant assez beau; au goût et à l'odeur, nous constatons que le contenu de plusieurs récipients provient d'un champ de colza qui était situé à proximité.

Pas de notes, ni de comptabilité. Une assez belle provision de cire bien épurée.

Le jury accorde les points suivants :

Populations	5	Habitations	3 1/2	Miel	4
Bâtisses	3 1/2	Propreté	3	Cire	4
Reines, couvain	4 1/2	Matériel	3	Notes, comptabilité	0
Provisions	5	Manière d'opérer	4	Ensemble	4

Total : 43 points.

(Médaille de bronze, diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie.)

Notre travail terminé, il faut naturellement parler de nos chers petits insectes et ici, c'est d'autant plus indiqué que notre aimable hôte tient à nous conduire lui-même à Prez, vers Noréaz, situé à quelque 10 kilomètres, où nous devons visiter le rucher de M. L. Corminbœuf.

Ce rucher ne date que de quelques années. C'est un élégant pavillon servant en même temps de laboratoire. Son aspect extérieur comme l'intérieur, dénote l'ordre, la propreté et l'amour des abeilles. La construction contient 24 colonies, mais elle peut en loger un plus grand nombre. M. Corminbœuf a débuté il y a six ans, si je ne fais erreur, avec un essaim de rencontre. Son exploitation est menée de front avec les travaux de la campagne, ce qui explique que l'apiculteur n'a pas de temps à consacrer à la lecture, qu'il laisse pour l'hiver, alors que tout repose.

L'animation règne devant le rucher et la récolte continue encore, ce qui nous libère des caresses un peu cuisantes des petites butineuses. Les ruchées sont belles, le couvain abondant et les bâtisses

en bon état; les provisions sont suffisantes. La récolte du miel n'est pas complètement achevée. M. Corminbœuf n'a jamais connu la loque ni aucune autre maladie des abeilles. Le miel extrait qui nous est présenté est clair, très bon comme goût, agréable comme parfum, mais non assez épuré. La cire qui nous est donnée comme provenant du rucher est confectionnée en feuilles gaufrées que les abeilles acceptent immédiatement. Cet apiculteur se contente de notes inscrites derrière ses ruches; il n'a pas de comptabilité, car on ne peut pas donner ce nom à quelques petits comptes épars qui nous sont présentés et qui ont trait aux ventes de miel, principalement; le matériel est à peu près complet, mais sans maturateur.

Les points suivants sont accordés :

Populations	5	Habitations	4 1/2	Miel	4
Bâtisses	4	Propreté	5	Cire	3 1/2
Reines, couvain	4 1/2	Matériel	3 1/2	Notes, comptabilité	2 1/2
Provisions	5	Manière d'opérer	4	Ensemble	4 1/2

Total : 50 points.

(Médaille d'argent, diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie.)

Une heure après avoir quitté le rucher de M. L. Corminbœuf, nous étions à Payerne, d'où nous repartions un peu plus tard pour Montet.

Le rucher des frères dirigeant l'orphelinat comprend 21 colonies logées dans 14 Dadant-type et 6 Burky. Situé dans un angle de l'immense potager qui produit une partie des légumes consommés dans la maison, le rucher est prospère et bien entretenu. Le frère qui s'en occupe est absent, de sorte que nous ne pouvons juger de ses connaissances apicoles que par les résultats obtenus, et notre jugement lui est favorable. Les colonies sont en bon état, avec de belles populations et du couvain compact. La récolte du miel, qui n'est pas encore terminée, est satisfaisante, dans quelques ruchées, la place commence à faire défaut par suite de l'apport journalier et le couvain se trouve réduit à la portion congrue. Les reines sont belles, jeunes, et se laissent bien examiner, mais les abeilles, qui d'abord avaient semblé avoir quelque respect pour nous, changent bientôt d'avis; il faut donc se hâter, crainte de pillage. Nous fermons donc la dernière ruche après avoir pris connaissance des annotations concernant les opérations et l'état civil des ruches. La comptabilité, si elle existe, ne nous est pas présentée. Le matériel est assez rudimentaire et le miel récolté mal épuré par suite du manque de maturateur.

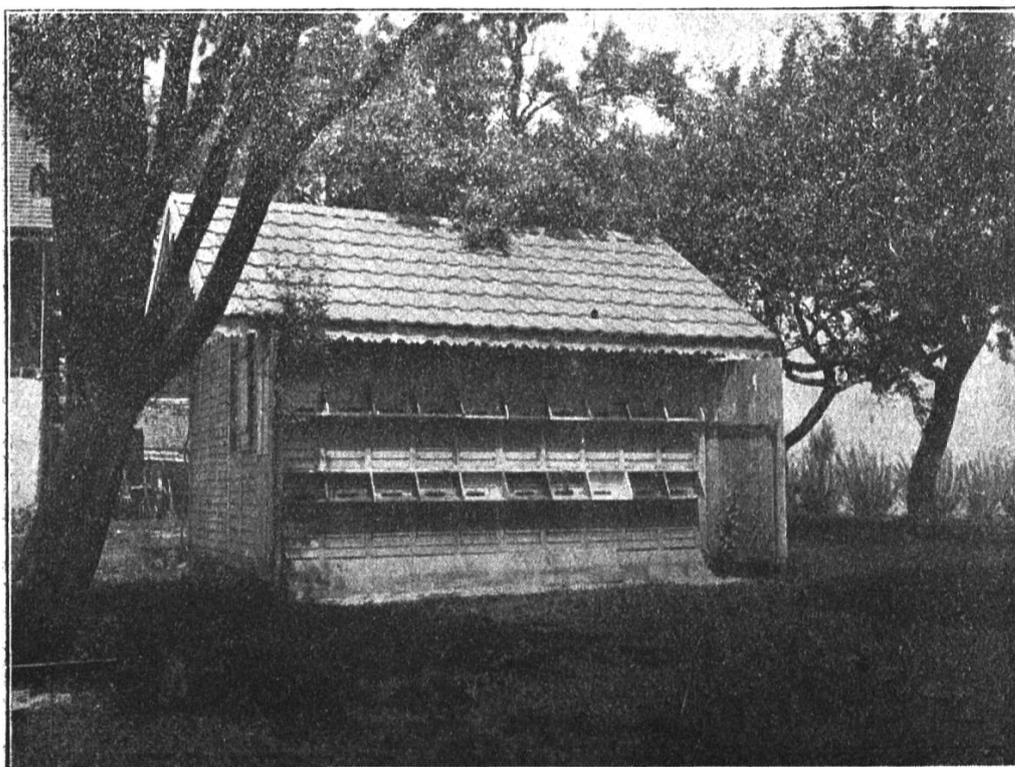
Cette exploitation est jugée comme suit :

Populations	5	Habitations	5	Miel	3 1/2
Bâtisses	4	Propreté	4 1/2	Cire	4
Reines, couvain	4 1/2	Matériel	3	Notes, comptabilité	4
Provisions	5	Manière d'opérer	4	Ensemble	4 1/2

Total : 51 points.

(Médaille d'argent, diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie.)

Le véhicule qui nous a amenés à Montet, nous dépose à 4 heures chez M. Ulysse Torche, à Mauborget.



Une partie du rucher de M. U. Torche, à Mauborget (Fribourg).

Son rucher comprend 30 colonies dont 13 sont logées dans des ruches de paille. Les autres ruches sont des Matter-Perrin, à Payerne, au cadre un peu plus haut que le Dadant-type, mais pour le reste absolument pareilles à ce système de bâtisses; quelques colonies sont aussi logées dans des Layens, ruches très appréciées par notre apiculteur; la diversité des cadres n'est pas un inconvénient pour lui. Le rucher a assez belle apparence, l'animation qui y règne est de bon augure, et à l'examen, nous constatons que la récolte continue encore assez abondante. Comme dans les ruchers précédemment visités, le miel est déjà en partie prélevé. Les

ruchées sont populeuses, douces, avec du beau couvain et de bonnes provisions. Nous remarquons dans les Layens plusieurs rayons contenant encore du miel de l'année précédente, en grande partie cristallisé. Les essaims de la saison, assez nombreux, et provenant presque tous des ruches de paille, témoignent d'une belle activité et les reines ont bien pondu. Les ruches sont en bon état et les rayons défectueux éliminés pendant le cours des visites. Nous en voyons cependant encore plusieurs qui ont besoin d'être réformés. Le miel qui nous est présenté, quoique clair et agréable au goût, n'est pas assez épuré par suite de l'absence de maturateur. Le matériel ne comprend que l'indispensable avec l'extracteur et un gaufrier. La cire examinée est bien conditionnée, mais en petite quantité. Des annotations derrière les ruches constituent presque toute la comptabilité.

On voit à l'œuvre que l'apiculteur aime les abeilles et sait comment on doit les manier. Cependant, si nous avons un conseil à donner à M. Torche, nous lui dirions de ne plus pousser à l'augmentation du nombre de ses ruches, mais de vouer tous ses soins aux colonies qu'il possède; il en retirerait peut-être plus de satisfaction et d'avantages pécuniaires, puisqu'il trouve que le temps lui fait parfois défaut pour donner à toutes les ruches les soins nécessaires. Les colonies en ruches de paille paraissent prospères dans leurs grandes habitations, la plupart sont lourdes et quelques-unes encore garnies de leurs capotes.

Le jury accorde à cette exploitation les points suivants :

Populations	5	Habitations	3 1/2	Miel	3 1/2
Bâtisses	3	Propreté	2 1/2	Cire	3 1/2
Reines, couvain	4	Matériel	3	Notes, comptabilité	3
Provisions	5	Manière d'opérer	3	Ensemble	3 1/2

Total : 42½ points.

(Médaille de bronze, diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie.)

La journée s'avance, mais nous n'avons pas encore achevé notre tâche, car nous voulons encore voir, avant la nuit, le rucher de M. Roulin, à Estavayer.

Cet apiculteur, appelé à remplir ses devoirs de soldat, préférerait, nous n'en doutons pas, être avec nous au milieu de ses abeilles, que de monter la garde au croisement de deux routes où personne ne passe. Il n'a donc pu, cette année, soigner ses abeilles comme il le fait habituellement. Malgré son absence, nous constatons que le rucher est bien conduit et qu'il n'a pas trop souffert de l'éloignement du maître.

Les 18 ruches dont se compose cette installation comprennent

13 Dadant-Blatt et 5 Burky-Jeker en pavillon. Les populations sont fortes; la récolte de miel a été faite peu de temps avant notre passage; l'apport journalier est assez fort, puisque nous remarquons plusieurs rayons en train d'être de nouveau operculés; les provisions ne font donc pas défaut. Cet apiculteur est à l'œuvre depuis 7 ans; il a débuté avec son petit pavillon de Burky-Jeker, aussi cette bâtisse, achetée de rencontre, aurait besoin d'être retenue. Les ruches Dadant sont encore neuves. Toutes les populations sont fortes, mais plusieurs rayons attendent le retour de l'apiculteur pour faire connaissance avec la marmite. Les reines sont jeunes et prolifiques, témoin le beau couvain que nous voyons. Le rucher, dans son ensemble, témoigne par son ordre et sa propreté de l'activité apicole du propriétaire. Le miel laisse à désirer comme pureté, mais il est beau et bon. Le matériel se réduit au strict nécessaire, il doit se compléter peu à peu.

Nous pouvons accorder à cette exploitation :

Populations	5	Habitations	3	Miel	3 1/2
Bâtisses	4	Propreté	3 1/2	Cire	2
Reines, couvain	4	Matériel	3	Notes, comptabilité	2 1/2
Provisions	5	Manière d'opérer	2 1/2	Ensemble	3

Total : 41 points.

(Médaille de bronze, diplôme de II<sup>e</sup> catégorie.)

(*A suivre.*)

## LA POLLINISATION PAR LES INSECTES

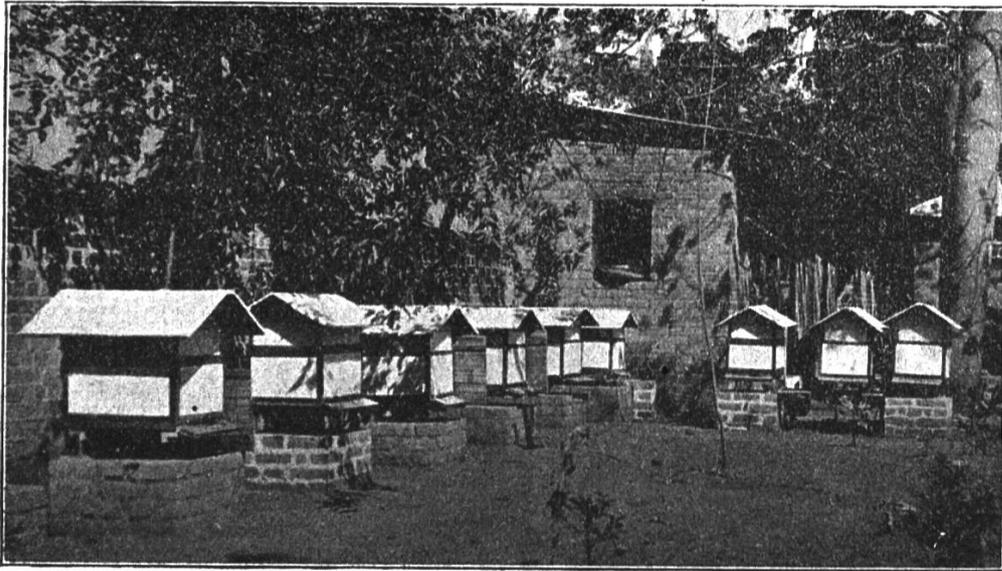
On a calculé que 19 % des plantes sont fécondées par l'intervention du vent, alors que les insectes y participent pour 81 %, principalement les abeilles à trompe et les diptères, mais surtout les abeilles. Ensuite viennent des insectes d'une moindre importance, les mouches, les guêpes, les fourmis, les coléoptères, papillons, etc... Quant aux autres agents de la pollinisation (limaces, oiseaux, eau) ils sont moins fréquents. Aujourd'hui on croit généralement que l'activité des limaces en matière de fécondation des plantes est assez importante, et c'est en 1869 que Delpino la fit ressortir pour la première fois, approuvé plus tard par H. Müller, Knuth, etc. Il s'agissait spécialement des espèces telles que l'Arum, Calla, Colchicum, Chrysosplenium, Chrysanthemum et Lemna. P. Ehrmann, après des essais, en conclut que les escargots, au contraire, sont nuisibles, parce qu'ils emportent le pollen des plantes et en recouvrent de leur bave les anthères de telle manière que la pollinisation devient impossible pour les insectes. On a beaucoup travaillé la question de la pollinisation des plantes par les insectes depuis l'époque où vivait l'in-

novateur de la biologie des plantes, Christian Sprengel (1793) et plus tard Darwin et Hermann Müller. On a bâti une foule de conjectures et les appréciations les plus diverses ont été émises au sujet des avantages économiques que peuvent procurer les insectes par la pollinisation, sans cependant qu'on ait pu fixer un chiffre exact. Des estimations ont souvent été faites dans ce sens, surtout pour ce qui concerne les profits directs réalisés par les abeilles. C'est ainsi que le professeur Zander dit : « Ce n'est certainement pas exagéré de dire que la contribution à la fortune nationale allemande, grâce à la pollinisation, est cinq fois plus grande par année que la récolte en miel et en cire ! » Comme cette récolte est estimée de 25 à 37 ½ millions, il en résulte que les profits indirects de l'apiculture allemande se chiffrent de 125 à 200 millions de francs. Cela représente de 48 à 73 fr. par ruche. D'autre part, l'apiculteur américain Philipps estime le profit direct en miel et cire des abeilles, pour les Etats-Unis, à 22 millions de dollars, et fait ressortir que les avantages directs sont bien plus élevés. D'autres considérations, basées il est vrai sur des caculs arbitraires, fixent le profit apporté pour chaque ruche par la pollinisation ; cela représente pour 2,600,000 ruches près de 125 millions de francs. Cependant des bases numériques certaines font défaut dans ces estimations.

Ulrich Berner a essayé dernièrement de le faire et il a établi d'après des statistiques la valeur des fruits de toutes les plantes culturales en Allemagne, qui sont fécondées principalement par des abeilles. Après avoir consulté une quantité de documents et après plusieurs calculs laborieux et considérations diverses, il en arrive aux chiffres suivants pour l'Allemagne, qui sont particulièrement intéressants pour les diverses branches de notre agriculture et de notre horticulture :

Récolte totale de fruits	Fr. 200,000,000
Colza et navets	» 15,921,250
Blé noir	» 9,592,500
Luzernes de semence	» 2,066,250
Trèfles de semences (à l'exception du trèfle rouge)	» 20,025,000
Vesce à grains	» 42,595,000
Vesce velue en mélange avec le seigle	» 40,518,750
Moutarde à graine	» 936,250
Anis, fenouil, coriandre, cumin, pavot, etc.	» 3,218,750
Ésparcette, ceradelle, graines potagères et graines de fleurs	» 25,000,000

Cela représente en Allemagne, pour tous les fruits et graines résultant de la pollinisation par les abeilles, une récolte totale de 359,873,750 francs, car les plantes en question sont surtout auto-stériles ou ne donnent par l'autofécondation que très peu de graines ou des graines médiocres. Afin de déterminer les avantages indirects des abeilles, il faut distinguer la part que l'abeille prend avec d'autres insectes à la fécondation des plantes précitées. Berner l'estime aux deux tiers, c'est-à-dire à 240,000 fr. D'autre part des estimations prouvent que ces chiffres ne sont pas exagérés. En



Rucher de M. Deuss, au Nyassaland (Afrique).

Latit. 14° 28'

effet, d'après des calculs ou des observations très exactes, on a compté sur les fleurs d'un arbre fruitier 88% d'abeilles, 5% d'abeilles sauvages et de bourdons, et 6½ de guêpes, de fourmis et d'autres insectes, et d'après la *Revue internationale de technique agricole*, la proportion des insectes qui visitent les fleurs est de 73% pour les abeilles, 21 % pour les bourdons et diptères et seulement 6 % pour les autres insectes. D'après ces constatations, la part des abeilles oscille entre les trois quarts et les quatre cinquièmes. En tous cas la supériorité des diptères, en particulier de l'abeille, comme fécondateurs est nettement démontrée par rapport aux autres insectes. Mais afin de pouvoir estimer les avantages généraux de tous les insectes fécondateurs sur la base des constatations précédentes, il faut mentionner que c'est l'abeille qui joue ici le principal rôle et à tout cela il faut ajouter la fécondation du

trèfle essentiellement amenée par les bourdons et dont le rendement en graines est estimé à 32,873,750 fr. Ces chiffres montrent toute l'importance des modestes bourdons.

Pour l'Allemagne seule, les avantages généraux de la pollinisation par les insectes ascende à un chiffre de 375 millions de francs. Berner croit donc, d'après ses calculs, pouvoir tirer les conclusions suivantes, soit que l'on peut estimer à 2250 millions de francs le total de la somme que cela représente pour l'ensemble des pays d'Europe, et le double pour le reste de l'univers, ce qui fixe à 6 milliards et demi de francs la valeur de l'action pollinisatrice des insectes pour le globe entier.

(Traduit de la *Naturwissenschaftliche Wochenschrift, Iéna*).

Tiré de la *Terre Vaudoise*.

### QUESTION N° 9

Y a-t-il avantage à changer de place les rayons de hausse ? Gagne-t-on quelque chose à mettre les rayons remplis au bord pour les remplacer par les rayons des bords ? L'auteur de la question a essayé ce changement sans succès et même avec désavantage. Mais il serait heureux d'avoir l'opinion et le résultat d'autres apiculteurs ayant fait cet essai.

X.

### NOUVELLES DE FRANCE

Montelieu, 19 décembre 1917.

Je dois vous dire que je reçois très régulièrement votre journal que je lis chaque fois avec un nouveau plaisir, surtout vos articles où sont contenues de sages recommandations qui m'intéressent beaucoup.

D'après les renseignements qui vous sont parvenus au sujet de la récolte de miel, je vois qu'en Suisse comme en France, la campagne apicole a été mauvaise.

Ici, nous n'avons pas eu de bonne récolte depuis 1914. Ces trois dernières années ont été plus que médiocres. En outre, à l'absence de récolte sont venus s'ajouter les frais de nourrissement, car à partir de 1915, j'ai dû distribuer jusqu'à présent une moyenne de 250 kg. de sucre annuellement.

Malgré cela, et vu la difficulté de trouver du sucre, un certain nombre de colonies sont peu approvisionnées. Il me faudra donc un nouvel appoint de sucre pour conduire mes colonies jusqu'en mai, époque à laquelle le sainfoin commence à fleurir.

Mais cette distribution de sirop deviendrait inutile, sauf pour quelques rares colonies si la floraison des arbres fruitiers et du colza était favorisée par un beau temps. Les arbres à fruits sont nombreux dans la localité que j'habite, et le colza y est cultivé sur

une assez vaste échelle. Cette plante renferme passablement de miel, à tel point qu'en certaines années, les ruches fortes ont accusé une augmentation de poids assez sensible.

Généralement, arbres fruitiers et colza fleurissent vers le 15 mars, et vu leur précocité comparativement à la force des populations d'abeilles, ces fleurs sont plutôt un stimulant pour la ponte, tout en sauvant les colonies pauvres, lorsque cette floraison a lieu par beau temps.

Bien que la culture du sainfoin ait diminué, il en reste encore suffisamment pour que les abeilles puissent y trouver du miel de surplus et garnir complètement les hausses s'il fait beau pendant la floraison.

Par contre, la culture de la luzerne a pris une certaine extension depuis quelques années. Mais, de même qu'en Suisse, depuis l'introduction de la faucheuse mécanique, les fleurs sont coupées rapidement. Aussi, ne peut-on plus compter sur cette fleur pour un rendement appréciable en miel. Il est vrai qu'elle est remplacée en grande partie par le sainfoin à double coupe dont la floraison a lieu en juin. C'est presque uniquement en cela que nous devons compter pour la deuxième récolte. Le sainfoin de deux coupes n'est abattu qu'après la maturité de la graine, ce qui permet aux abeilles d'y butiner jusqu'à ce que les fleurs aient complètement disparu.

D'après les ressources que je viens de vous faire connaître au point de vue mellifère, une ruche à cadre de force moyenne peut fournir en saison ordinaire 25 kg. de miel extrait et 35 ou 40 kg. en bonne saison. Il est donc grandement à souhaiter que les temps redeviennent meilleurs partout, car, d'après les compte rendus, je vois que la disette de miel est générale. De là cette forte hausse des prix, qui ira sans doute en s'accroissant par suite du manque de sucre.

Mon rucher est composé de 120 ruches à cadres et de 60 ruches vulgaires en paille, système Hamet. J'ai obtenu cette année une moyenne de 5 kg. de miel extrait par ruche à cadres, et 22 essaims naturels dont il a fallu compléter les provisions.

Ces colonies sont toutes italiennes pures ou croisées au premier degré, mais ces dernières sont peu nombreuses, car je tiens, autant que possible, à maintenir la pureté de la race.

L'italienne consomme davantage que l'indigène ou noire, mais elle se développe plus tôt et de bonne heure elle fournit de fortes populations, chose importante dans ma localité, où les premières fleurs apparaissent de bonne heure et sont en outre un stimulant en vue de la grande miellée qu'elles précèdent de 4 ou 5 semaines. Mais je comprends que ce développement précoce de l'italienne qui est avantageux ici, soit un inconvénient chez vous où la miellée se pro-

duit beaucoup plus tard, ainsi que j'ai pu le constater par le récit de l'un de vos abonnés de la Suisse romande.

Je ne fais pas l'élevage de reines, ne pouvant pas disposer d'un temps suffisant pour cela. Je reçois celles-ci directement de Bologne (Italie) où se trouvent de grands établissements affectés spécialement à l'élevage des reines. Elles sont généralement belles et d'une grande fécondité. J'en introduis chaque année un bon nombre, soit dans des colonies ayant perdu accidentellement leur mère et n'ayant pu la remplacer, soit dans certaines ruches vulgaires où je prélève des essaims artificiels, ou encore pour remplacer celles qui sont défectueuses. Mais cette année, en raison de la pénurie de miel et de sucre, je n'ai fait aucun essaim, me bornant à recueillir ceux qui se sont produits naturellement.

Comme système de ruche, j'ai débuté par la Dadant-Blatt dont le cadre a  $27 \times 42$  cm. dans œuvre. Au bout de quelques années, je me suis aperçu que ce cadre n'assurait pas des provisions suffisantes pour l'hivernage. En effet, il m'est arrivé de prélever souvent de belles hausses de miel, et les cadres à couvain étaient insuffisamment garnis de vivres. J'ai donc dû changer ce système et adopter un cadre plus haut que large dont je suis très satisfait.

Ma ruche en paille se compose de trois rondelles de 10 à 12 cm. de hauteur et de 38 cm. de diamètre avec parois pressées de 6 cm. d'épaisseur et couvercle immobile plat avec trou de bonde au milieu. Sa capacité qui est de 30 litres environ est un peu faible, je me propose de la porter à 40 litres. Mais pour l'hivernage elle est supérieure à la ruche à cadres, étant moins sujette aux variations de la température.

Les essaims naturels ou artificiels provenant de ces colonies de ruches vulgaires servent à peupler les ruches à cadres, ne posant ordinairement les calottes qu'après l'essaimage, dans le courant de l'été.

Mes abeilles sont réparties en quatre ruchers, chez des particuliers. Je me propose d'en créer un cinquième cette année, ayant constaté que chez moi je possède un nombre trop élevé de colonies, attendu que le rendement en miel est inférieur chez moi comparativement aux autres ruchers. J'en arrive à cette conclusion que plus mes ruchers seront dispersés moins nombreuses seront les abeilles sur le même point et plus élevée sera la récolte en miel.

En terminant, veuillez agréer, cher Monsieur Schumacher, avec mes meilleurs vœux et souhaits, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*L. Francou,*  
à Montelier (Drôme, France).

## NOUVELLES DES SECTIONS

### *Côte Neuchâteloise.*

La vie de notre société, *La Côte Neuchâteloise*, ressemble en ce printemps à celle d'une bonne colonie. Grands jours de récolte par le soleil, jours gris ou entre les giboulées nous expédions le travail le plus urgent tout en préparant les jours de gloire de la mi-été !

Nous avons déjà eu quatre assemblées cette année, c'est un record avant la fin d'avril ! Il est vrai que les deux dernières avaient pour but de vendre les ruches de sociétaires malades ou âgés qui ne pouvaient plus s'occuper avec profit de la direction d'un grand rucher.

A la demande des propriétaires vendeurs le comité fit, comme il est de coutume à la mort d'un sociétaire et qu'il faut liquider ce qui fit le bonheur de sa vie, le comité convoqua tous les membres personnellement et fit insérer des annonces dans les journaux de la région pour attirer les acheteurs et procéder en un après-midi à la visite, à la vente et à l'expédition des colonies et du matériel.

Les résultats furent heureux pour les vendeurs ; à la Neuveville, chez M<sup>lle</sup> Elisabeth Huguenin le prix des ruches habitées atteignit 91 fr. ; à Sauges, huit jours plus tard, dans la Béroche blanche de cerisiers en fleurs, M. Pierrehumbert retira jusqu'à 116 fr. des colonies de choix ; notre collègue, après 50 ans de pratique apicole, se défait avec regret d'une grande partie de ses colonies qui prirent le chemin des riants villages de la contrée et du pied du Jura vaudois.

Bon nombre de colonies vendues à la Neuveville furent transportées au Vully.

Nous souhaitons bon succès à nos amis vaudois et nous espérons avoir, pendant l'année, de vive voix, ou par le bulletin, de leurs nouvelles et de celles de leurs colonies.

A. S.

### *La Côte Neuchâteloise.*

#### RAPPORT DE L'ANNÉE 1917.

Notre première réunion eut lieu le lundi de Pâques, 9 avril, où une nombreuse assistance se réunit au Buffet de la Gare de Chambrélien, chez notre collègue M. Roth-Béguin.

Le vent souffle, il est froid, et messieurs Arthur Béguin et Roth demandent que la visite des ruches soit supprimée de l'ordre du jour. Une séance intéressante, à l'abri du vent, occupe l'auditoire qui ne demande qu'à savoir ce que doit connaître un propriétaire d'abeilles.

Six semaines plus tard, c'est au rucher de notre regretté collègue, M. Jules Bertrand, que nous nous réunissons, ayant à l'ordre du jour la vente des abeilles et du matériel du rucher. Les amateurs

y sont nombreux, la vente suit son cours et ce qui reste sera acheté le lendemain par quelques-uns des nôtres. Les enchères et l'ordre du jour terminés nous assistons à une conférence donnée par M. Ruffy de Delémont ; sujet : « Multiplication rationnelle des ruches ». Bien que les jours fussent déjà longs, il était nuit quand le très complet exposé de M. Ruffy nous permit de quitter le jardin de nos aimables hôtes.

Du 28 mai au 25 juin, c'est le moment où l'apiculteur visite souvent son rucher, la bascule surtout ; les hausses sont placées et, au rucher de M. Polybe Robert, où nous nous rencontrons, plusieurs sont déjà occupées. M. Robert en a transporté quelques-unes des plus fortes à la montagne, espérant ainsi augmenter sa récolte, ce qui nous permet d'écourter notre visite chez cet aimable amphitryon, pour nous rendre au rucher de M. Edouard Chable, situé au fond d'un frais vallon : Rucher bien dirigé et promettant une belle récolte, malgré le transvasage de plusieurs ruches achetées au printemps. Si M. Chable est maître en apiculture, il l'est également comme organisateur de jardin. Nous atteignons celui-ci en remontant le versant sud du vallon, où se trouve le rucher, parcourant des sentiers fleuris pour arriver dans un jardin alpestre qui ne le cède aux Alpes que par l'absence de neiges et de glaciers, sentiers escarpés presque dangereux, rochers surplombant un abîme, lac en miniature avec nénuphars en fleurs, flore de la montagne et de la plaine, tout y est. Avant de quitter ce lieu enchanteur, Madame Chable nous retient un moment sous les frais ombrages des chênes d'où l'on jouit du beau et vaste panorama du lac et des Alpes tout en faisant honneur à une collation très cordialement offerte.

Notre Société se réunissant quelquefois le dimanche afin de donner satisfaction aux membres qui ne sont pas libres les jours ouvrables, nous nous retrouvons nombreux le 15 juillet chez M. Stalé, pasteur à Coffrane, reçus également par MM. Edgard Jacot et Denis Gretilat dont nous visitons les ruches.

M. Jacot, professeur à l'École de Commerce, l'est aussi en apiculture, fabriquant lui-même ses ruches et dirigeant son rucher avec entendement. M. Stalé fait des essaims artificiels, prend du couvain chez ses collègues ou chez lui, distribue ses ruches parmi les arbres et arbustes de son vaste jardin où les bancs des catéchumènes sont placés pour nous offrir un moment de repos en appréciant le vin généreux qui nous est offert, pendant que le président suit à l'ordre du jour de la réunion qui se termine par une visite au jardin botanique et alpestre de M. Camille Droz, médecin herboriste très renommé des Geneveys-sur-Coffrane.

Revenus au Val-de-Ruz le 17 septembre, chez M. Maurice de Tribolet-Hardy au Sorgereux, nous y trouvons des ruches qui n'ont pas besoin d'être approvisionnées en vue de l'hivernage, la forêt qui entoure ce paisible manoir fournissant à l'abeille tout le nécessaire, après avoir abondamment favorisé son propriétaire. Une des ruches de M. Junod, pasteur, a même assez de provisions pour nous permettre de lui en prendre et d'en donner à sa voisine moins bien partagée. L'heure s'avance et malgré le charme que l'on éprouve à discuter sous les grands tilleuls, il faut quitter notre hôte, le remercier et regagner nos foyers.

Entre temps, le projet d'une rencontre des sections du canton de Neuchâtel, désirée par plusieurs sociétaires, était mis à exécution par une convocation de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture et le dimanche 19 août, à 11 heures du matin, nous arrivâmes qui par fer, bicyclettes ou autre locomotion, de toutes les parties du canton, apiculteurs et familles pour assister à la réunion des sections sous les beaux ombrages du Buffet de la Gare de Bôle où des représentants des autorités locales, ainsi que notre sympathique rédacteur du *Bulletin*, M. Schumacher, avec M. Mayor, président de la Société romande, et bon nombre de sociétaires avec leurs familles prirent part à un dîner très bien servi.

Au moment de nous rendre à la forêt où devait avoir lieu la réunion dans son ensemble, survint un violent orage qui nous obligea de modifier notre programme en nous réfugiant sous un vaste hangar à l'usage de jeux de quilles, où nous pûmes donner suite au programme de la journée. Le *Bulletin* ayant déjà publié le détail de cette séance, nous n'y reviendrons pas. Le calme s'étant rétabli, le soleil revenu, une courte visite eut lieu au rucher « La Bourdonnette » de M. Camille Emmery, pasteur, rucher renfermant une centaine de colonies. La Fédération cantonale comptait une belle journée apicole de plus dans ses annales.

Une dernière séance de règlement de comptes nous réunissait encore le 16 novembre à Neuchâtel, puis nous nous donnions rendez-vous à l'an 1918, dans l'espoir que le cauchemar des hostilités entre nations aurait cessé, que nos abeilles ne souffriraient pas trop du froid et ne manqueraient pas de vivres malgré le peu de nectar récolté par elles... et les rigueurs de la carte de sucre.

La récolte de l'année 1917 diffère selon la contrée parcourue : tandis qu'à Colombier notre très actif caissier-gérant fait avec une quarantaine de ruches 500 kilos, que Couvet et Les Verrières font une belle récolte ainsi que quelques ruchers épars ici et là, le

plus grand nombre des propriétaires d'abeilles ne font rien ou presque rien, voir un ou deux kilos par ruche et attendent avec anxiété l'arrivée du sucre qui doit subvenir au nourrissage en vue de l'hivernage ; il serait bon que cette précieuse manne arrivât au plus tôt. On a dû faire beaucoup de réunions de colonies afin de grouper les abeilles et de diminuer le danger de mortalité par la faim.

Que nous réserve le printemps ? Attendons et espérons en l'avenir, il est inutile de s'arrêter : les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Neuchâtel, le 19 janvier 1918.

Le président : *C. Béguin.*

*Section Valaisanne.*

Dans le numéro de janvier de l'année dernière j'ai fait un rapport sur l'activité de notre section, exprimant l'espoir d'une bonne année apicole ; un an s'est dès lors passé comme une ombre fuyante, non, je dirais plutôt comme une de ces douces et belles journées de printemps pleine de lumière, où le pollen afflue au rucher porté à grandes charges par notre petit monde poudré de toutes couleurs.

Année bénie pour plus d'un apiculteur qui pourra inscrire dans son bilan, en lettres d'or, le revenu de 100 % du capital engagé. Cependant ne mettons pas tout en rose et notons également que plus d'un doit se mordre les doigts, non pas par suite du manque de savoir, mais par sa propre négligence.

La récolte a été bonne comme moyenne et si nous mettons en regard les prix de vente, nous pouvons dire qu'elle a été très bonne, les prix ayant oscillé entre 4 francs et 5 fr. 50, prix qui n'avait jamais été obtenu.

Notre section accuse pour 1917 une augmentation de septante membres, ce qui porte au chiffre de trois cent trente-deux membres, chiffre réjouissant ; les causes en sont toujours l'achat du sucre et la formation de sous-sections ; nous espérons que ces nouveaux membres nous resteront fidèles après la guerre ; au reste ils ne perdront rien, car nous aurons toujours l'achat des sucres en commun et l'assurance contre la loque qui entre en vigueur cette année ; elle est bien faite pour tranquilliser les apiculteurs soucieux de ne pas voir décimer leur rucher sans secours. Quand paraîtront ces lignes, les nouveaux statuts et règlements d'assurance seront sortis de presse et chaque membre se trouvera en possession d'un exemplaire ; le moment n'était, certes, pas bien choisi pour les faire imprimer, vu la cherté du papier, mais nous ne pouvions plus renvoyer cette opération.

Cette année, nous aurons le concours des ruchers dans le Bas-Valais, ainsi en a décidé le tirage au sort dans la dernière assemblée des délégués. Nous espérons une bonne participation ; les concourants sauront mettre toute leur science apicole dans cette joute pacifique,

afin de soutenir devant le jury l'honneur et le rang de la société valaisanne.

R. Heyraud, président.

*La Section de Payerne*

avait le dimanche 21 avril à Corcelles une séance qui fut agrémentée par une intéressante causerie donnée par un de ses membres. Les sujets traités étaient : Colonies orphelines, élevage des reines et leur fécondation.

Le jeudi 9 mai la section se réunissait de nouveau au Buffet de la gare de Payerne. Après la séance, une visite eut lieu au rucher d'un sociétaire, avec démonstration. Le matériel exposé avec goût fit l'admiration de tous.

Le Comité.

## TARIF DES ANNONCES

	1 fois	3 fois	6 fois	12 fois (année entière)
1 page :	Fr. 30.—	Rabais 5 %	Rabais 10 %	225.—
1/2 page :	» 15.—	»	»	120.—
1/4 page :	» 7.50	»	»	75.—
1/8 page :	» 4.—	»	»	40.—
1/16 page :	» 2.50	»	»	25.—

### Alène à coudre „ Bijou “ brevetée

L'instrument sans pareil pour tout le monde.



La plus belle invention pour réparer soi-même tout de suite et presque sans peine des souliers, harnais, selles, voiles, tentes, courroies de commande, enveloppes pour chambres à air de bicyclettes, etc. — „ Bijou “ fait les arrières-points comme une machine à coudre. Nous recevons des lettres de remerciements tous les jours.

**Prix : 4 fr. 20**

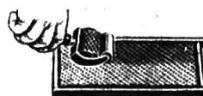
la pièce, avec 4 aiguilles différentes et bobine avec fil. Veuillez remarquer que „ Bijou “ est un modèle spécial d'aluminium, la bobine dans le manche fait en cousant aller le fil tel une machine à coudre.

„ Bijou “ possède tant d'avantages qu'en leur présence toutes les imitations deviennent sans valeur.

Charles Tannert, Bâle, 197, Starenstrasse 2. 23028

### Le RABOT à DÉSOPECULER

(à réchauffer dans l'eau chaude).



fait d'une opération qui demandait précédemment beaucoup de patience et d'habileté, un travail facile et propre, un simple jeu. Cet instrument sera donc pour tout apiculteur le bienvenu. 23038

Prix aussi longtemps que disponible :

**Fr. 4.50**

J. Arter, Ober-Engstringen  
Canton de Zurich.

## A vendre

**un extracteur à miel**

pour système de cadre Burki-Jecker,

**une ruche jumelle**

et un lot de cadres bâtis. 23043

S'adresser à A.-Constant Bourquin, Cortébert.